|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 790** **DU 06/06/2023** |

Adresse du bien à vendre : 30 rue Sully Prudhomme 46000 CAHORS

Descriptif : Cahors, quartier résidentiel, au calme, maison avec vue dégagée, entièrement rénovée en 2022, comprenant au rez-de-chaussée un garage avec une cave à vins en sous-sol, une chaufferie, entrée avec loggia, une chambre parentale avec son dressing, salle d'eau/wc, un appartement avec accès indépendant avc salon avec kitchenette, une chambre et salle d'eau/wc. A l'étage : palier un séjour d'environ 38m² donnant sur terrasse, une cuisine de 2022 entièrement aménagée et équipée ( donnant sur une véranda chauffée, un couloir , 2 grandes chambres chacune avec placard, une salle d'eau, un wc indépendant. Fenêtres double vitrage.Double volets. Chaudière gaz de ville Viessmann. Tout à l'égout. Terrain clos de 527m². Internet : Fibre. Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Monsieur THOMAS Pascal**30 rue Sully Prudhomme 46000 CAHORS | **Immobilier Quercy Transactions** au capital de 7.780€ RC 4332059293, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORSCarte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153 avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **245 000 € (DEUX CENT QUARANTE-CINQ MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 17 000 € (DIX-SEPT MILLE EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 1 juillet 2024 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |